Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales** **19 avenue du Maine** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/MAPAT/2017-417** **09/05/2017**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : formation en 2017 des équipes pédagogiques suite à la rénovation du brevet professionnel "Responsable d'entreprise agricole (BP REA)"

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF EPLEFPA AGROSUP DIJON Délégués régionaux à la formation continue

Résumé : note d'information sur l'organisation en 2017 d'une formation pour les équipes pédagogiques suite à la rénovation du brevet professionnel "Responsable d'entreprise agricole (BP REA)".

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif de présenter aux équipes pédagogiques l'accompagnement de la rénovation du brevet professionnel « Responsable d'entreprise agricole (BP REA) ».

Cette action de formation comporte trois sessions de deux jours qui auront lieu en juin et octobre 2017 et en mars 2018.

Le principal objectif de ces sessions est de permettre l'appropriation des changements induits par la rénovation : perspective agro-écologique, logique capacitaire et conséquences sur l'évaluation certificative.

1.2. Public cible

La première session de juin 2017 vise les établissements qui prévoient de mettre en œuvre le diplôme rénové **dès le début de l'année 2018**.

Sont conviés à cette action de formation deux personnes **maximum** par **établissement public** soit le coordonnateur de la formation et un membre de l'équipe enseignante.

Sont également invitées à participer aux sessions les personnes de la DRAAF/SRFD des régions concernées, en charge des formations UC.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements après la session.

Les centres qui mettront en œuvre le diplôme rénové courant 2018 sont invités à s'inscrire dans l'une des deux sessions suivantes (octobre 2017 ou mars 2018).

1.3. Programme

Cette action de formation est proposée et animée par AgroSup Dijon – EDUTER Ingénierie.

Le programme des deux journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
1ère 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h-18h	Plénière	- Présentation générale du nouveau BP REA - Agroécologie : au plan technique et au plan pédagogique (lien avec EPA) - Rappels sur les notions de situation professionnelle et de capacité, d'évaluation en situation professionnelle
2ème 1/2 journée MATIN 08h30-12h30	Ateliers	Elaboration du plan d'évaluation certificative et des épreuves
2ème 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h-18h	Ateliers	Elaboration du plan d'évaluation certificative et des épreuves
3ème 1/2 journée MATIN 8h30-12h	Plénière	Bilan questions/réponses

Les participants assisteront à chacun des deux ateliers proposés.

Les documents relatifs au BP REA sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr
Il est demandé aux participants des sessions d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont des sessions de formation, de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels et de se munir des documents imprimés lors des sessions.

2. DATES ET LIEUX DE FORMATION

La première session se déroulera :

du Mardi 13 juin 2017 à 14h00 au Jeudi 15 juin 2017 à 12h00
à AgroSup Dijon
26, bd Docteur Petitjean - BP 87999
21079 Dijon Cedex
Code action session 522350/1
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 02 juin 2017

La deuxième session se déroulera :

du Mardi 10 octobre 2017 à 14h00 au Jeudi 12 octobre 2017 à 12h00
à l'ENSFEA Toulouse
2 route de Narbonne
31326 Castanet-Tolosan Cedex
Code action session 522350/2
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 22 septembre 2017

La troisième session se déroulera :

du Mardi 20 mars 2018 à 14h00 au Jeudi 22 mars 2018 à 12h00
à AgroSup Dijon
26, bd Docteur Petitjean - BP 87999
21079 Dijon Cedex

Le code action et la date limite d'inscription seront communiqués ultérieurement par une note de service complémentaire.

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, AgroSup Dijon DFAE peut-être jointe par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante : myriam.mechkaoui@educagri.fr ou au 03 80 77 23 41.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

3.1.1 Pour les agents disposant d'un code SAFO, **et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2016**

L'agent doit :
- télécharger la fiche d'inscription (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/ ou **Cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;

- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/gestion-et-suivi-safo/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par AgroSup Dijon, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par AgroSup Dijon, structure organisatrice, aux conditions et tarifs en vigueur.

3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, **ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2016**

L'agent doit :
- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/inscription-a-une-formation/ ou **Cf. Annexe 2**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procédera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des DRAAF / SRFD

L'agent doit :
- télécharger la fiche d'inscription (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/ ou **Cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique ;
- la transmettre au responsable local formation (RLF) de sa structure.

Le RLF fait viser la demande d'inscription par l'autorité susceptible d'assurer, au sein de la structure, la prise en charge des frais de mission du stagiaire en respectant la procédure habituelle d'inscription aux actions de formation.

Le RLF transmet ensuite la fiche d'inscription à AgroSup Dijon, structure organisatrice de la formation.

Une fois les inscriptions enregistrées par AgroSup Dijon, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants ne sont pas pris en charge par AgroSup Dijon, mais par la structure d'affectation de l'agent.

Le chef de la mission d'appui au pilotage
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Demande d'inscription à une action de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : ○ A ○ B ○ C
Code agent SAFO ②: et /ou Code agent EPICEA ②:	
Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :
Agent d'EPL ○	Autre agent MAAF ○ / Agent hors MAAF ○

Code Action :	○ **Action SAFO** ○ **Action EPICEA**
Titre de l'action :	
Structure organisatrice de l'action :	

n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			☐
			☐
			☐
			☐

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

- ○ T1 Adaptation immédiate au poste de travail
- ○ T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
- ○ T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)
- ○ FS Formation statutaire
- ○ PEC Préparation aux concours
- ○ VAE Validation des acquis d'expérience
- ○ BC Bilan de compétence
- ○ PP Période de professionnalisation

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : ○ Oui ○ Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③

Fait à Le **Signature de l'agent**

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF ③**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet Date :	Nom : Courriel : Téléphone : Signature Date :	Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet Date :

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③Responsable Local de Formation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche de : ◯ **création d'un agent dans l'outil SAFO**
◯ **mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO**
(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO [1] :		
Nom :		
Nom de jeune fille :		
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe ◯ F ◯ M
N° sécurité sociale :	**Catégorie :** ◯ A ◯ B ◯ C	Corps :
Adresse Personnelle :		
Mail :		

Région d'affectation actuelle :
Région d'affectation antérieure :
Établissement d'affectation actuel :
Établissement d'exercice actuel : Adresse [2] : Mail institutionnel [2] :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :

◯ Agent travaillant en EPLEFPA		◯ Agent hors EPLEFPA	
Titulaire	◯	Enseignement agricole supérieur public	◯
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	◯	MAAF : administration centrale, établissements publics	◯
Contractuel sur budget d'établissement	◯	MAAF : services déconcentrés	◯
Agent sous contrat de collectivité (TOSS…)	◯	Enseignement agricole privé	◯
Agent de droit privé (salariés d'exploitation…)	◯	Education nationale	◯
Stagiaire ENFA	◯	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité…)	◯
Autre (contrats aidés…)	◯	[3]	

Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels			
Personnel de direction	◯	Personnel d'éducation et de surveillance	◯
Personnel administratif	◯		
Personnel d'enseignement	◯	Personnel TOSS	◯

Statut handicapé (MDPH) : ◯ **Oui** ◯ **Non**

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé [4]		
Exemple	*5*	*Licence*

Discipline(s) enseignées [4]						
Exemple discipline(s) enseignée(s)	*13*					
Niveau(x) d'enseignement [4]						
Exemple niveau(x) d'enseignement	*1*	*4*	*5*			

[1] En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO
[2] L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)
[3] Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé www.safo.chlorofil.fr
[4] Voir nomenclature ci-après

Diplômes (1)

Niveau I

1 Ingénieur, Master
2 DEA, DESS
16 Doctorat
18 Autre diplôme niveau 1

Niveau II

4 Maîtrise
5 Licence
19 Autre diplôme niveau 2

Niveau III

7 BTS(A)
8 DUT, DEUG, DEUST
20 Autre diplôme niveau 3

Niveau IV

11 BAC
12 BTA
37 BP
21 Autre diplôme niveau 4

Niveau V

13 BEP(A)
39 BPA
14 CAP(A)
22 Autre diplôme niveau 5

Autres

46 Non connu

Discipline enseignée (2)

1 Agroalimentaire
2 Agroéquipements
3 Agronomie
4 Aménagement de l'espace
5 Biologie animale/zootechnie
6 Biochimie
7 Biotechnologies
8 Bureautique
9 Biologie végétale/phytotechnie
10 Comptabilité
11 Documentation
12 Écologie
13 Économie
14 Économie sociale
15 EPS
16 ESC
17 Français
18 Gestion
19 Histoire géographie
20 Informatique
21 Langues
22 Mathématiques et statistiques
23 Philosophie
24 Productions aquacoles
25 Productions forestières
26 Productions horticoles
27 Sciences biologiques
28 Sciences physiques
29 Techniques d'expression. et de communication
30 Techniques commerciales
31 Viticulture œnologie

Niveau d'enseignement (3)

1 BTSA
2 Prépa grandes écoles
3 CS niveau 3
4 Bac général
5 Bac technologique
6 BTA
7 Bac professionnel
8 CS niveau 4
10 BP
11 BEPA
12 CS niveau 5
14 4ème 3ème

ANNEXE 3

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAAF

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	**Mme Elsa TARAGO** elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr Assistante : Laetitia COUVERT **Mme Nathalie DELDEVEZ** nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr Assistant : Patrice Weiss Assistante : Maryline LENTILLON	DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Tél : 04 73 42 27 92 (27 76) Site Lyon Tél : 04 78 63 13 08 (13 13)
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	**Mme Sylvaine RODRIGUEZ** sylvaine.rodriguez@agriculture.gouv.fr Assistantes : Françoise PICOT Yveline PASQUIER	DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Tél : 03 81 47 75 46 Tél : 03 81 47 75 36 Tél : 03 80 39 30 82
BRETAGNE	**Mme Carmen GAN** carmen.gan@agriculture.gouv.fr Assistante : Laurence GUICHARD	DRAAF Rennes Tél : 02 99 28 22 04 Tél : 02 99 28 22 85
CENTRE VAL DE LOIRE	**M. Jean-Michel FRANÇOIS** jean-michel.francois@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr Assistante : Muriel MICHAUD	DRAAF Orléans Tél : 02 38 77 40 24 Tél : 02 38 77 41 96
CORSE	**M. Paul MEDURIO** paul.medurio@agriculture.gouv.fr	DRAAF Ajaccio Tél : 04 95 51 86 74 (86 44)
GRAND EST	**Mme Isabelle CARBONNEAUX** isabelle.carbonneaux@agriculture.gouv.fr Assistante : Mélanie GAUGE **M. Eric AIMON** eric.aimon@agriculture.gouv.fr Assistante : Annie FORESTAT **M. Pierre-Irénée BRESSOLETTE** pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr Assistante : Brigitte LECORNEY	DRAAF Grand Est Tél : 03 26 66 20 25 (20 21) Site Metz Tél : 03 55 74 11 08 (11 09) Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 67 (50 66)
GUADELOUPE	**Mme Nadia COLOT** nadia.colot@agriculture.gouv.fr Assistante : Marie-Ena BERNOS	DAAF de la Guadeloupe (Basse Terre) Tél : 05 90 99 60 39 (60 17)
GUYANE	**Déléguée régionale Formco** : **Mme Suzie THOMPSON** suzie.thompson@agriculture.gouv.fr **Déléguée régionale GRAF** : **Mme Marie-Catherine ARBELLOT DE VACQUEUR** marie-catherine.arbellot-de-vacqueur@educagri.fr	DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77 LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26
HAUTS DE FRANCE	**Mme Sylvie-Anne REMY** sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr Assistante préparation concours : Sonia LESAGE Assistantes : Nadine DEUWEL	DRAAF Hauts de France Tél : 03 22 33 55 49 (55 36) Tél : 03 62 28 40 86 (40 87)
ILE DE FRANCE	**Mme Nathalie GARRIGUES** nathalie.garrigues@agriculture.gouv.fr Assistante : Rachel GARCIA	DRIAAF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78 (17 01)

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	**Mme Julie ALCINDOR** julie.alcindor@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 97
MAYOTTE	**Mme Nadine FONTAINE** nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	**Mme Danièle LEVARD** daniele.levard@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAAF Normandie Tél : 02 31 24 97 16 (99 08) Site Rouen Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE AQUITAINE	**M. Mickael TRILLAUD** mickael.trillaud@agriculture.gouv.fr Adjointe : Sandrine CHATENET sandrine.chatenet@agriculture.gouv.fr Assistante : Betty PACHIN (EA) Assistantes : Catherine CHARLIER Martine ELLIOT (DDI)	DRAAF Nouvelle Aquitaine Tél : 05 55 12 92 73 (92 74) Site Poitiers Tél : 05 49 03 11 27 (11 23)
OCCITANIE	**Mme Mireille BASSOU** mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Isabelle.babeau@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène ECHEVARRIA Chargée de formation : Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS	DRAAF Occitanie Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Site Montpellier Tél : 04 67 10 19 12
PAYS DE LA LOIRE	**M. Pierre HERVOUET** pierre.hervouet@agriculture.gouv.fr Assistant : François SOUCHARD Assistante : Françoise CASSARD (Enseignement)	DRAAF Nantes Tél : 02 72 74 70 15 (70 14)
PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR	**Mme Florence BRUNIER** florence.brunier@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistante : Patricia PARAVISINI Assistant : Jean-Maxime SAYAH	DRAAF Marseille Site Avignon Tél : 04 90 81 11 27 Site Marseille Tél : 04 13 59 36 33 ou 04 90 81 11 06 (36 33)
REUNION	**M. Pascal NOUVET** pascal.nouvet@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DRAF de La Réunion (St Denis de La Réunion Tél : 02 62 30 88 53 (89 47)

Mise à jour le 09/05/2017